

## DECISION CA126-2015

Vu le d cret 71-871 du 25 octobre 1971 portant cr ation de l'Universit  d'Angers  
Vu les articles L123-1   L123-9 du code de l' ducation  
Vu le livre VII du code de l' ducation et notamment son article L719-7  
Vu le code des statuts et r glements de l'Universit  d'Angers  
Vu la d lib ration CA011-2015 du 26 f vrier 2015

### Objet de la d cision

Tarifs de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines

**Conform ment   sa d l gation, le pr sident de l'Universit  d'Angers d cide :**

1. d'approuver les tarifs de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines concernant le Colloque hauting in the Short Story and Film Adaptations du 20-21 Novembre 2015.

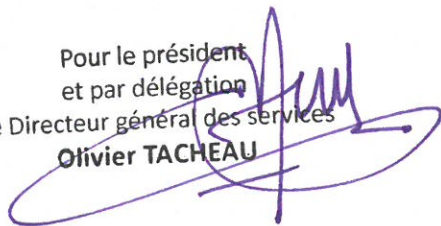
Le pr sident rend compte, dans les meilleurs d lais, au conseil d'administration des d cisions prises en vertu de sa d l gation.

**A Angers, le 15 octobre 2015**

**Jean-Paul SAINT-ANDRE**

*Le Pr sident de l'Universit  d'Angers*

Pour le pr sident  
et par d l gation  
Le Directeur g n ral des services  
**Olivier TACHEAU**



La pr sente d cision est ex cutoire imm diatement ou apr s transmission au Rectorat si elle rev t un caract re r glementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif pr alable aupr s du Pr sident de l'Universit  dans un d lai de deux mois   compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une d cision   caract re r glementaire. Conform ment aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite cons cutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite d cision pourra faire l'objet d'un recours aupr s du tribunal administratif de Nantes dans le d lai de deux mois. Pass  ce d lai, elle sera reconnue d finitive.

Affich  le : **26 octobre 2015**

Date du conseil de gestion	Nom de la composante, du service commun ou de la direction nom de la structure			Observations
	Tarif Normal	UFR	Centre financier	
Colloque hauting in the Short Stroy and Film Adaptations du 20-21 Novembre 2015	40,00 €	UFR Lettres, laboratoire CRILA	911EA17	Inscription Communicants
	35,00 €			Diners payants
	18,00 €			Déjeuner payant pour non communicants
	0,00 €			Inscription étudiants et personnels de l'Université